



CONSEIL
NATIONAL

DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
& DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

REMISE DU PRIX DE THÈSE ET DE MÉMOIRE DU CNAJMJ DANS LES LOCAUX DU CNAJMJ LE 27 JUIN 2011

Depuis quelques années, le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires remet, tous les deux ans, un prix de thèse de doctorat sur le thème du droit des entreprises en difficulté et du droit du surendettement.



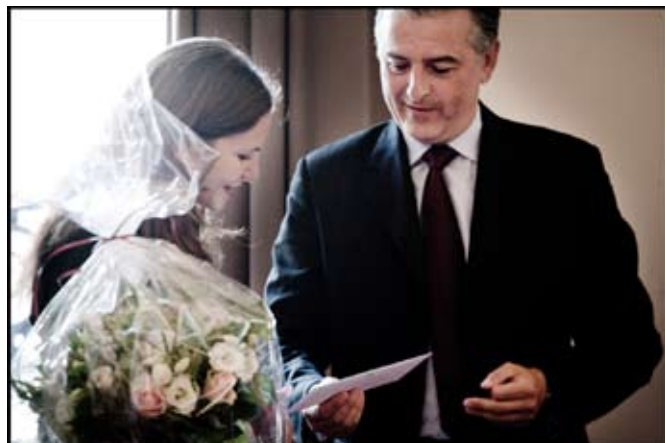
Ce prix a vocation à encourager un jeune chercheur qui a su, par ses travaux, mener une réflexion pouvant intéresser et être utile à la pratique. La très grande qualité de l'ensemble des travaux a permis au jury présidé par **Madame Claire Favre, Présidente de la Chambre commerciale de la Cour de cassation**, de se féliciter de voir de jeunes chercheurs s'intéresser au droit des entreprises en difficulté sous tous ses angles.

Preuve de la qualité de ces thèses, le jury a souhaité primer,

cette année, non pas un, mais deux ouvrages, tous deux relatifs au droit international et européen des faillites. Ainsi, **le prix du Conseil National a été attribué à Madame Paola Nabet** pour sa thèse sur « *La coordination des procédures d'insolvabilité en droit de la faillite internationale et communautaire* », publiée chez LITEC. A titre exceptionnel, le jury a en outre décidé d'attribuer une **mention spéciale à la thèse de Madame Eugénie Fabries-Lecea** pour sa thèse intitulée « *L'apport du règlement « insolvabilité » à la construction de l'ordre juridique de l'Union européenne. Etude de droit international européen* ».

Ces deux ouvrages s'inscrivent dans une actualité brûlante puisque les faillites transfrontalières sont de plus en plus nombreuses et soulèvent des contentieux croissants, tandis que le règlement sur l'insolvabilité n° 1346/2000 sera révisé en 2012.

En outre, le CNAJMJ, particulièrement sensible à ces évolutions, s'est rapproché des professionnels de plusieurs Etats Membres de l'Union pour signer des



conventions en vue de favoriser la coordination des procédures internationales. Les deux thèses primées s'inscrivent donc dans la dynamique des professions d'administrateurs et mandataires judiciaires et de l'évolution des procédures.

Pour la première fois, le CNAJMJ avait également décidé de primer un mémoire de troisième cycle. Ce prix a été attribué à Monsieur

Cyprien De Girval, pour son travail intitulé « *La restructuration de dettes d'une entreprise en difficulté* », réalisé dans le cadre de son Master 2, recherche droit approfondi de l'entreprise, à l'Université Jean Moulin, Lyon 3.

Le jury présidé par Madame Claire Favre, Présidente de la Chambre commerciale de la Cour de cassation, était com-

posé de Maître Vincent Gladel, Président du CNAJMJ, des Professeurs François-Xavier Lucas, Françoise Pérochon, Philippe Pétel, et Philippe Roussel Galle, de Monsieur Jean-Bertrand Drummen, Président de la Conférence générale des Juges Consulaires de France, de Monsieur Thierry Météyé, Directeur de l'AGS, et de Maîtres Hélène Bourbouloux, Philippe Jeannerot et Marc Sénéchal.

